

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# INFRASTRUCTURES SPORTIVES : DES MESURES D'ÉCONOMIE

Jean-Pierre Abelin et les élus de Grand-Châtellerault ont acté des mesures d'économie permettant de conjuguer la nécessaire prise en compte de la crise énergétique dans un contexte budgétaire contraint (facture énergétique multipliée par deux), tout en permettant aux associations sportives de maintenir une activité.

Ainsi seront chauffés, les gymnases à 14°C ; et les dojos et les salles de gym à 17°C. Cela représente une économie de 50 000€.

## // Les piscines

**Fermeture à compter du samedi 17 décembre (début des vacances scolaires) jusqu'au dimanche 22 janvier inclus, soit 5 semaines.**

Afin de réduire de manière significative la consommation énergétique durant cette période de fermeture (qui correspond à la période d'alerte et de délestages électriques potentiels ciblée par le gouvernement), Grand-Châtellerault en profite pour avancer la vidange technique du centre aquatique de Châtellerault et du bassin de Naintré initialement prévue du 6 au 19 mars (13 jours). La vidange technique de la piscine de Lencloître était déjà prévue à cette période.

De ce fait, il n'y aura pas nécessité de maintenir un traitement et un chauffage de l'eau à minima. La consommation du traitement d'air sera diminuée.

Par ailleurs, les usagers (grand public, scolaires, clubs, etc.) pourront accéder aux équipements en mars alors que l'équipement devait initialement être fermé.

Dès à présent, la température de l'eau des bassins est abaissée à 27°C (sauf bassin sportif de Châtellerault à 26°C et bassin loisirs de Châtellerault à 28°C). Les saunas (Châtellerault et Lencloître) sont

fermés. Les mesures liées aux piscines représentent une économie de 150 000€.

Les élus aux sports ainsi que la direction des sports rencontreront la semaine prochaine les clubs et associations pour travailler plus finement sur les économies encore possibles et réajuster en fonction de leurs usages. Dans cette période difficile, les élus comptent sur la responsabilité des dirigeants des clubs, afin que ces derniers sensibilisent leurs adhérents sur les efforts indispensables à consentir pour garantir ces économies.

La situation actuelle impose de prendre ces mesures contraignantes, ce qui permettra à la collectivité de conserver une capacité à investir et ainsi à maintenir les infrastructures sportives en parfait état.

**CONTACT PRESSE : AURORE YMONNET**  
**05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85**  
aurore.ymonnet@grand-chatellerault

**grand-chatellerault.fr**



Grand Châtellerault



grandchatellerault



@CACHatellerault

GRAND  
**CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION